

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

De l'entreprise « A l'Ecoute de Soi Sarl »

Essai GRATUIT de 1 mois sans engagement

- ✓ Rendez-vous illimités durant 1 mois au magasin ou à distance avec notre audioprothésiste diplômée avec Brevet Fédéral ou notre acousticien(ne) diplômé(e) et un rendez-vous de réglage 1 mois après la livraison définitive.
- ✓ Les déplacements à domicile ne sont pas compris dans l'essai gratuit et ne sont donc pas gratuits. Chaque déplacement à domicile est facturé 40.-
- ✓ **L'adaptation auditive ne peut durer en aucun cas plus de 2 mois maximum. A partir d'un dépassement de deux mois sans que le patient ait pris une décision ou sans nouvelles de sa part concernant l'achat de son ou ses aides auditives, les rendez-vous seront facturés 40.- les 15 minutes.**
- ✓ Le prêt gratuit d'appareils auditifs Phonak ou Unitron Trial durant le mois d'essai.
- ✓ Possibilités de tester gratuitement plusieurs gammes d'appareils auditifs afin de choisir le modèle d'appareil qui vous convient le mieux.
- ✓ Le paiement total selon le devis choisi et signé doit être intégralement effectué (soit via un virement bancaire, soit par un paiement en espèces) au plus tard **15 jours après la réception de la facture**. Les paiements par carte ou Twint ne sont pas acceptés en raison des frais très élevés.
- ✓ Nous octroyons 2 ans de garantie sur les écouteurs, indépendamment de la garantie des appareils. Passé ces deux ans, ils vous seront facturés 150.- l'écouteur avec 3 mois de garantie, car ce sont des consommables.

La garantie n'est pas appliquée si les dommages aux écouteurs qui ne peuvent pas être prouvés comme résultant d'un défaut du matériel ou de fabrication, par exemple l'obstruction par du cérumen par manque d'entretien vous seront facturés 150.- /pièce.

- ✓ **Si le patient décide de faire des embouts sur mesure, ils lui seront facturés en totalité même s'il décide de ne pas acheter les appareils, car malheureusement les embouts sont à la forme de son oreille et ne pourront donc pas être réutilisés pour d'autres patients.**
- ✓ Les appareils définitifs sont commandés et livrés lorsque la facture est payée.
- ✓ En cas d'empêchement ou d'oubli, tous les rendez-vous qui ne sont pas annulés 24h à l'avance seront facturés 50.-

Pack à l'Ecoute de Soi inclus dans le prix des appareils auditifs :

- ✓ Un chargeur compatible ou une boîte de 10 plaquettes de piles offertes pour les appareils auditifs à pile.
- ✓ Une trousse de rangement A l'Ecoute de Soi avec tout le nécessaire pour l'entretien des appareils auditifs.
- ✓ Une garantie sur les accus de 5 ans pour les modèles d'appareils rechargeables de la gamme LUMITY et INFINIO.
- ✓ Le nettoyage illimité et gratuit de vos appareils auditifs à notre magasin durant 6 ans.
- ✓ Mises à jour gratuites de vos appareils auditifs et du chargeur 1x par an durant 6 ans.
- ✓ Service de réparation gratuit durant le temps de garantie des appareils. Nous vous prêtons des appareils auditifs durant le temps des réparations.

Ne sont pas compris dans le service gratuit durant les 6 ans.

- ✓ **Les réglages de vos appareils auditifs à distance ou en cabine durant les 6 ans (facturés 40.- les 15 minutes)**
- ✓ **Les déplacements à domicile (facturés 40.- le déplacement)**
- ✓ **Les problèmes de connexion de vos appareils auditifs à l'application ainsi que la mise à jour de votre natel et la connexion sur le natel vous seront facturés au forfait de 20.- par intervention en magasin ou à distance hormis durant l'adaptation auditive ou ils sont compris dans le prix d'achat des appareils.**

Assurance Perte et dommages irréparables pour les appareils auditifs de la marque Lumity et Infinio en option :

- ✓ En cas de perte ou de dommage total des appareils auditifs Lumity et Infinio dans les 4 ans à compter de la date d'achat, elles sont remplacées avec une franchise de 500.- par appareil, sur dépôt d'un formulaire rempli et signé par vos soins.
- ✓ **Lorsque le formulaire est rempli, daté et signé par vos soins, la commande est passée. Si vous retrouvez l'appareil ou les appareils entre temps, la commande ne pourra pas être annulée et la franchise ne sera pas remboursée. Veuillez à bien chercher vos appareils avant d'entamer la procédure.**
- ✓ Le paiement de la franchise des 500.- se fait avant la commande de l'appareil.
- ✓ **Cette assurance n'est utilisable qu'une fois par appareil durant les 4 ans.**